

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune d'Ecublens/VD	Centre communal au lieu- dit «Le Croset», CP	Architectes établis dans les districts de Morges et de Lausanne au 1 ^{er} janvier 1989 et reconnus par l'Etat de Vaud	10 nov. 89 (nouveau 15 août 89)	14/89 B 123
Comune di Cavigliano/TI destinata alle attrezzature pubbliche, PI	Pianificazione della zona	Architectes inscrits à l'OTIA, établis ou domiciliés dans les districts de Locarno ou du val Maggia au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989	15 nov. 89 (dès le 7 juill. 89)	
Commune de Malans/GR	Extension du complexe scolaire, aménagement du centre du village, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le Rheintal grison ou originaires de cette région (limites: Fläsch-Reichenau-Tamins)	17 nov. 89 (15 sept. 89)	
Office fédéral des constructions, Berne	Bâtiments administratif, de service et d'exploita- tion, Neuchâtel, CI + CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre cantonal avant le 1 ^{er} janvier 1989, architectes inscrits au REG A ou B avant le 1 ^{er} janvier 1989	1 ^{er} déc. 89 (23 juin 89)	13/89 B 108
Commune de Locarno	Riassetto dell'area Piazza Grande - Largo Zorzi - Giradini Rusca	Architectes inscrits à l'OTIA, établis au Tessin au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes tessi- nois de l'extérieur professionnellement qualifiés	1 ^{er} déc. 89 (21 juill. 89)	
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Mas- sagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Can- tone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	
Ville d'Olten	Ecole médico-pédagogique, Olten, CP	Architectes originaires du canton de Soleure ou éta- blis dans le canton depuis le 1 ^{er} janvier 1988	8 déc. 89 (dès le 29 mai 89)	
Commune de Baar/ZG	Maison de retraite, St.- Martinspark, Baar, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de la commune de Baar	15 déc. 89 (dès le 1 ^{er} juin 89)	
Etat du Valais Service des bâtiments	Centre sportif cantonal à Steg, Haut-Valais, CP	Architectes établis depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et archi- tectes valaisans domiciliés en Suisse	10 janv. 90 (31 juill. 89)	suit
Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acro- pole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du 1 ^{er} mai 1989 V. IAS 21/89, p. B 178	31 janv. 90 (15 juill. 89)	13/89 B 109
Municipalité de Bussigny/VD	Centre de Bussigny, VD CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1989 et reconnus par le Conseil d'Etat	Nouveau 14 février 90	17/89 B 142
Municipalité de Sion	Aménagement d'un che- minement piétons et deux- roues légers et création d'une passerelle sur le Rhône, CP	Associations d'architectes et d'ingénieurs dont un partenaire au moins est domicilié en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1989 et inscrit au registre professionnel	25 février 90 (31 oct. 89)	22/89
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et cen- tre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} jan- vier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juill. 89)	13/89 B 108
Ville de Thoune, canton de Berne, Gesellschaft-Areal, Scheibenstrasse, Thoune	Scheibenstrasse, Thoune, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	28 févr. 90 (15 sept. 89)	
Entreprise des PTT et Municipalité de Sion	Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la pla- ce de la Gare de Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des archi- tectes et établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes originaires du Valais établis en Suisse et inscrits au REG AS ou B	15 mars 90	20/89 B 170
Direction du 1 ^{er} arron- dissement CFF, Commune de Morges	Réaménagement de la pla- ce de la Gare et de la gare: mise en valeur du secteur est, CP + CI	Architectes reconnus établis ou domiciliés dans le canton avant le 1.10.1989, architectes vaudois établis hors du canton avant le 1.10.1989 et architectes invi- tés	16 mars 90	22/89 B 186
Commune de Münsingen/BE	Réaménagement de la pla- ce du village, CI	Professionnels établis ou domiciliés dans le canton de Berne	30 mars 90	

Conseil d'Etat du canton de Vaud	Cathédrale de Lausanne : création du mobilier et mise en valeur de l'espace liturgique, CP	Artistes, architectes et designers suisses ainsi qu'un bureau suisse et quatre bureaux étrangers	2 avril 90 (dès le 16 oct. 89)	22/89 B 187
OISTAT	Centre de théâtres de chambre, Moscou (concours international à deux degrés)	Architectes du monde entier	15 mai 1990	20/89 B 170

Nouveaux dans cette liste

Comune di Pazzalo	Spazi di attrezzature pubbliche, Pazzalo, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione (16 ott.) soddisfino i requisiti seguenti: iscrizione all'OTIA, domicilio fiscale dal 1.1.89 nel Cantone Ticino, sede dell'ufficio dal 1.1.89 nel Cantone Ticino	27 aprile 89 (3 nov. 89)
Commune d'Interlaken/BE	Lotissement Jungfraustrasse, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les districts de l'Oberland bernois ou qui en sont originaires (Frutigen, Interlaken, Nieder- et Obersimmental, Oberhasli, Gessenay, Thoune)	27 avril 90 (15 déc. 89)

Exposition

Bâle	Aménagement Luzerner-ring, CI	Lichthof, Département bâlois des travaux publics, jusqu'au 17 novembre (ouvert aux heures de bureau)
------	-------------------------------	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

Carnet des concours

Prix Eternit 1989

Résultats

Le Prix Eternit est un concours d'architecture ouvert, tous les deux ans, aux étudiants de la section d'architecture des EPF de Lausanne et de Zurich.

Le thème du concours de 1989 était «Un bain au bord du fleuve».

Le jury était composé de MM. Vincent Mangeat, professeur, EPFZ; Jean-Marc Lamunière, professeur, EPFL; Samuel Tramaux, Eternit; Nikolaus Wilczek, ingénieur, Eternit.

Sur 138 inscriptions (97 de Zurich et 41 de Lausanne) 37 projets ont été rendus.

Le jury a siégé à l'EPFZ les 5 et 6 octobre dernier. Il a décerné les prix suivants:

1^{er} prix Fr. 16 000.—: Georg Suter, Bâle.

2^e prix Fr. 8 000.—: Mireille Adam, Lausanne.

3^{es} prix Fr. 2 000.— chacun: Manuel Scholl, Pfaffhausen; Blaise Sahy, La Conversion; Yves Jacques-Vuarambon, Carouge. L'exposition publique aura lieu en janvier et en février 1990 dans les deux écoles polytechniques.

Actualité

Séminaire «La micro-informatique dans la gestion des réseaux»

Sierre, 15 novembre 1989

Le développement récent de la micro-informatique et des nouveaux moyens de télétransmission permet d'envisager la constitution de réseaux d'information au niveau communal, intégrant les étapes de planification, construction et gestion en temps réel des infrastructures urbaines. Légers, performants et faciles à utiliser par le personnel d'exploitation déjà en place, ces systèmes se révèlent être des instruments de gestion particulièrement bien adaptés aux besoins des villes de petite et de moyenne importance.

Afin de présenter, d'une part, des projets de recherches sur la mise au point de tels systèmes et, d'autre part, des expériences pratiques réalisées en Suisse et à l'étranger, le Centre de recherche et d'enseignement en énergie et techniques municipales (CREM), les Services Industriels de Sierre et l'Asso-

ciation valaisanne des distributeurs d'énergie électrique organisent un séminaire le *mercredi 15 novembre dès 10 h 30 dans la salle de conférences des Services Industriels à Sierre*.

La partie conférences, qui occupera la matinée et le début de l'après-midi, sera suivie d'une partie débat, présidée par M. Marc-André Berclaz, directeur de l'Ecole technique d'informatique de Sierre.

Finance de participation

Elle comprend les dossiers du séminaire, la publication des conférences du séminaire ainsi que les repas de midi et du soir. Membres du CREM: Fr. 120.—. Non-membres: Fr. 140.—.

Inscription

L'inscription doit être faite auprès du CREM, 5, rue des Morasses, 1920 Martigny, tél. 026/22 64 06.